

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

DENOMINATION DE VOIES.
Lotissements "LE VIVIER" et
"LA GARENNE".

DATE DE CONVOCATION

13 Juin 1984

DATE D'AFFICHAGE

13 Juin 1984

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 21

Nombre de votants 25

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

Unanimité

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

25. JUIN 1984

APPLICATION LOI N° 822
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent, QUATRE VINGT QUATRE

le DIX HUIT JUIN à 16 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur DE LIPKOWSKI, Député-Maire

Etaient présents : MM. DE LIPKOWSKI Député-Maire, MM. FABER-BOUTET-LE GUEUT-BUSSERAU-DAUZIDOU-BENOIT-BARBAT Mme BUCHET-MM. CANDAU-COUNIL-Mmes DE GAYE-DEVIGNE-FONTAN-GAUDIN-JEAN-LAFAYE MM. MARCONI-MONNARD-PAPEAU-ROJDOT-THOMAS-BIROLLEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. REVOLAT par M. MARCONI

TAP par M. THOMAS

Mme EPAGNEAU par Colonel MONNARD

Absents MM. MOST-POUMAILLOUX-GAVEN-GEOFFROY-LACOTTE-LAPERCHE-

Mme RAILLAT

Mme DEVIGNE Christine

a été élue Secrétaire.

A 18h45 le Conseil Municipal décide une suspension de séance.

A 19h15 le Conseil Municipal reprend sa séance :

Représentés : MM. REVOLAT par M. MARCONI

TAP par M. THOMAS

Colonel MONNARD par M. FABER

BUSSERAU par M. BENOIT

Absents : MM. MOST-POUMAILLOUX-GAVEN-GEOFFROY-LACOTTE-LAPERCHE-EPAGNEAU - DEVIGNE

Mme JEAN Marie-Thérèse a été élue Secrétaire

M. le Rapporteur expose :

La Commission "Travaux, Urbanisme, Equipement et Environnement" réunie le 31 Août 1983 a proposé des noms pour les nouvelles voies ouvertes et aménagées dans les lotissements "LE VIVIER" et "LA GARENNE", à savoir :

- Lotissement "LE VIVIER"

le prolongement de la Rue de la PITORIE	: Rue de la PITORIE
le prolongement de la Rue des BECASSINES	: Rue des BECASSINES
la voie desservant les parcelles 21,25,26,27	: Rue Didier DAURAT
la voie desservant les parcelles 35 à 39 et 54	: Rue Henri GUILLAUMET
la voie desservant les parcelles 61 à 72	: Rue Michel DETROYAT

Lotissement "LA GARENNE" 1ère tranche, suivant plan numéroté.

- n° 1 - Place Clément ADER
- 2 - Rue Charles NUNGESSER
- 3 - Rue François COLI
- 4 - Rue Commandant Alfred QUINTARD
- 5 - Rue Louis BLERHOT
- 6 - Rue Dieudonné COSTES
- 7 - Rue Maurice BELLONTE

Rue située entre la Rue Anatole FRANCE et la Rue Elie GAILLARD

Afin de satisfaire la demande d'un riverain de cette rue, la Commission propose l'appellation : Rue des GRENADIERS.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur,

VU les propositions de la Commission "Travaux, Urbanisme, Equipement et Environnement" en date du 31 Août 1983,

DECIDE :

- de retenir les dénominations suivantes, prévues par la Commission :

Lotissement "LE VIVIER"

Rue de la PITORIE
Rue des BECASSINES
Rue Didier DAURAT
Rue Henri GUILLAUMET
Rue Michel DETROYAT

Lotissement "LA GARENNE" 1ère tranche

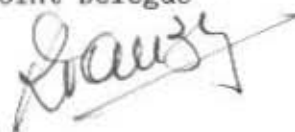
Place Clément ADER
Rue Charles NUNGESSER
Rue François COLI
Rue Commandant Alfred QUINTARD
Rue Louis BLERHOT
Rue Dieudonné COSTES
Rue Maurice BELLONTE

Rue située entre la Rue Anatole FRANCE et la Rue Elie GAILLARD

Rue des GRENADIERS.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué



SON AX

Boulevard

GUB

Pont

Rue du

Tilleuls

VU
ROYAN, le 22 JUN 1984
Le Maire,
pour la Maire,
Point-Délégué



Maury

*ancien numéro 123
45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55*

Avenue

Rue

Combes

de

M



